

Passons maintenant aux sujets d'entente. En ce qui a trait au contingentement de tous les autres stocks réglementés par l'OPAN la CE a soit voté favorablement, soit participé au consensus. Pour sa part, le Canada a contribué au consensus en se montrant souple là où il le pouvait. La CE a appuyé des contingents pour sept stocks différents dont la morue du sud des Grands Bancs (3NO), la plie du Canada des Grands Bancs (3LNO) et la limande à queue jaune des Grands Bancs (3LNO). Gravement dépeuplés à cause de leur surexploitation à l'extérieur de la zone des 200 milles, ces trois stocks devraient désormais avoir de meilleures chances de se reconstituer, d'où la perspective de meilleures prises pour le Canada et pour les autres membres de l'OPAN.

Au chapitre de la coopération Canada-CE, nous avons parrainé conjointement l'établissement par l'OPAN de groupes de travail sur la surveillance et le contrôle à l'extérieur de la zone des 200 milles et sur le problème de la pêche par les pays non membres de l'OPAN. Ces groupes donneront suite aux travaux faits sur ces deux sujets par les groupes de travail Canada-CE. En effet, si l'on veut rendre plus efficace le régime de conservation et de gestion de l'OPAN, il est crucial que tous ses membres participent à ces travaux.

Où en sommes-nous maintenant? Tout dépendra des résultats de la réunion du Conseil des ministres des Pêches de la CE. Celle-ci respectera-t-elle le moratoire de l'OPAN sur la prise de morues du Nord à l'extérieur des 200 milles? Dans la négative, que fera-t-elle au sujet de son contingent unilatéral, qui s'élève à 32 000 t cette année? La CE respectera-t-elle les décisions de l'OPAN sur lesquelles elle s'est abstenue de voter, soit celles concernant le sébaste des Grands Bancs (3LN), la plie grise des Grands Bancs (3NO) et la morue du Bonnet flamand (3M)?

Les choses dépendront aussi des résultats des travaux des deux groupes de travail de l'OPAN qui s'occupent, l'un de la surveillance et du contrôle, l'autre de la flottille des pays non membres de l'OPAN. Si les travaux du premier sont couronnés de succès, nous pourrions à l'avenir être plus confiants au sujet du respect des contingents convenus. Si le groupe de travail sur la flottille des pays non membres de l'OPAN a du succès, nous diminuerons et éliminerons peut-être complètement une grave menace à la conservation en haute mer, menace qui risque de s'aggraver.

Ceci dit, comment le gouvernement du Canada entend-il poursuivre l'objectif visant à mettre fin à la surpêche pratiquée par les flottilles étrangères? M. Valcourt, M. Clark et moi avons convenu d'une approche à cinq volets qui met à profit les activités de la dernière année et demie :

- (i) nous poursuivrons les pourparlers diplomatiques avec la Communauté européenne;